

LE 16 JUIN LA CFDT APPELLE A LA MOBILISATION !

Pour dénoncer :

L'arbitrage du versement de la prime COVID retenu consistant à couper la France en deux avec une prime à deux vitesses qui génère des inégalités et de la frustration. Pourtant la prime COVID a été annoncée comme une prime exceptionnelle, non comme une prime au mérite. Elle doit de ce fait s'appliquer de manière universelle, puisqu'elle reconnaît une situation unique dans laquelle les agents ont fait preuve d'engagement professionnel sans faille, quel que soit le secteur d'activité.

La non publication du décret pour le sanitaire

La **non reconnaissance** comme maladie professionnelle pour les personnels du secteur sanitaire, social et médico-social, touchés lors de leur exercice.

Concernant le ségur de la santé la CFDT revendique :

La révision des carrières et des rémunérations

Par la revalorisation de la valeur du point et des mesures générales en matière indiciaire. C'est urgent pour assurer l'attractivité des métiers hospitaliers et reconnaître les compétences. (Un exemple la CFDT revendique le reclassement des aides soignant(e)s en catégorie B)

Des effectifs suffisants pour travailler correctement

Les suppressions de postes causées par les coups de rabot successifs sur la masse salariale ont fragilisé les équipes, alourdi les charges de travail, compromis la qualité et la continuité des soins et justifié la dérégulation du temps de travail. Les économies dans ce domaine ne sont plus possibles il faut investir !

... (cf « le plan B pour l'hôpital » de la CFDT)

Pour une réelle reconnaissance des professionnel.les du sanitaire, du médico-social et du social car nous sommes une richesse pour la société pas un coût !



Les circonstances actuelles ne nous permettant pas de nous engager dans des regroupements importants, la CFDT des Santé-Sociaux du Pas de Calais vous propose les actions suivantes :

Action devant la Polyclinique de Hénin Beaumont de 10 h à 16 h en respectant les distances de sécurité.

De remplir et de nous retourner le « billet la bonne prime 1500 euros », que nous distribuerons prochainement, afin de les envoyer à l'ARS.